

# CONSEIL MUNICIPAL DE HAUTEROCHE

Séance du jeudi 17 décembre 2020

## Compte rendu

sous réserve d'approbation par le conseil municipal

**Présents** : Noëlle BALLET, Pascale BERTHET, Didier BESSON, Jacques COMBE, Dominique DIBLANC, Christophe FEBVRE, Claude GALLINET, Christelle JOLY, Franck LECOULTRE, Sabine LEROY, Christian MAIRE, Yves MOUREY, Pascale SALET, Daniel SEGUT, Eva VAUZEILLES.

**Absents excusés** : M. Michel DROVIN, Christian NOIR (pouvoir à Didier BESSON).

**Secrétaire de séance** : Noëlle BALLET

**Secrétaires** : Isabelle JEANMICHEL

### *Ouverture de la séance à 18h30*

Le maire informe le conseil de la démission de Mme Isabelle VALADARES qui ayant quitté la commune estime qu'elle n'a plus à participer au conseil municipal (lecture courrier).

### **1/ Approbation du compte-rendu du 01/12/2020**

Mme Berthet regrette que le compte-rendu ne reflète pas les détails des échanges, notamment sur Granges-Hauteroche. Le maire précise que c'est un compte-rendu et non un Procès-Verbal. Il rappelle que nous avons décidé, d' « une réflexion globale qui doit être menée afin de réfléchir aux besoins et à l'aménagement du village (sens de circulation, parkings, ...) ». Cette réflexion s'inscrit totalement dans le projet « Grand Site de France », en lien avec la Communauté de Communes. Il conviendra de travailler sur ce sujet afin de présenter un dossier complet et précis. Le compte-rendu reflète donc bien le débat que nous avons eu.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Vergers de sauvegarde**

M. Dupont et M. Margerie présentent le bilan de l'année 2020 et les projets à venir, relatifs aux vergers de sauvegarde sur Crançot-Hauteroche. Vous trouverez ce document sur le site internet de la commune, il est également consultable en mairie.

Concernant le verger à Mirebel-Hauteroche, suite au départ de M. Berlemont, il faut trouver une personne référente pour faire le relais ainsi que des bénévoles.

### **3/ Ventes de terrains à bâtir à Mirebel-Hauteroche**

Deux acquéreurs sont intéressés par les deux dernières parcelles du lotissement à Mirebel-Hauteroche. Le prix de vente est de 33 €/m<sup>2</sup>. Le conseil autorise le maire à signer les actes de vente.

### **4/ Décisions Modificatives**

#### **- Budget assainissement :**

Afin de passer les écritures d'amortissement (écritures d'ordre), il convient de modifier le budget assainissement de la façon suivante : D6811/042 : +250 ; D023 : -250 ; R281532/040 : -250 ; R021 : +250. Il s'agit d'opération d'ordre sans incidence sur le budget.

#### **- Budget général :**

Afin d'équilibrer les écritures de fin d'exercice, il convient de modifier le budget de la façon suivante (sans incidence budgétaire) : D6411 : + 20 000 € ; R6419 : + 20 000 € ; D16411 : + 5 000 € ; R10222 : + 5 000 €.

### **5/ Demandes de subventions**

Le maire présente 4 dossiers de travaux à venir pour lesquels des demandes de subventions doivent être faites impérativement avant le 31/12/2020 afin de pouvoir en bénéficier en 2021 si les travaux sont engagés. Des aides supplémentaires peuvent être accordées dans le cadre du plan de relance à l'investissement pour 2021. Il rappelle que ces demandes de subventions n'engagent pas la commune à effectuer ces travaux. Ces derniers peuvent être reportés sur une année ultérieure ou peuvent être abandonnés si le conseil le décide ou si les subventions ne sont pas octroyées. Ce sujet sera traité lors du débat d'orientation budgétaire début 2021 (il doit se tenir dans les deux mois précédant le vote du budget) et lors de la préparation du budget. Les travaux concernés sont les suivants :

- Sécurisation de la traversée de Mirebel-Hauteroche : Ces travaux interviendraient à la suite du remplacement des réseaux de la conduite d'eau par le Syndicat des Eaux de l'Heute La Roche et l'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'œuvre du SIDEC et avant la réfection de la bande de roulement par le Département, soit fin 2021 / début 2022. Montant estimé 350 000 € + 13 000 € de maîtrise d'œuvre ; subventions 227 800 €, reste à charge 135 200 €.
- RD471 à la sortie de Crançot-Hauteroche : Pour prolonger la liaison piétonne qui part du rond-point jusqu'au 2<sup>ème</sup> plateau et afin de sécuriser ce passage, le long de la RD 471 jusqu'à la rue du Sauget, le maire propose un aménagement répondant aux normes d'accessibilité PMR. Les travaux seront à réaliser avant la réfection de la bande de roulement par le Département qui programmée pour 2<sup>ème</sup> semestre 2021. Montant estimé 98 730 € ; subventions 79 110 € ; reste à charge 19 620 €.
- Salle des associations : l'ancienne salle des archives de Crançot-Hauteroche devient une salle pour des associations et doit être rénovée et isolée. Montant estimé 6 667 € ; subventions 4 000 € ; reste à charge 2 667 €.
- Salle polyvalente : la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche, qui a plus de 25 ans, est chauffée par un système gourmand en électricité, et l'éclairage est obsolète. Montant estimé 54 696 € ; subventions 32 816 € ; reste à charge 21 880 €. Ce dossier ne semble pas rentrer dans le cadre du plan de relance, ces travaux pourront être reportés si nécessaire. Le conseil donne son accord pour faire les demandes de subventions correspondantes.

#### Prêt principal et prêt relais :

Concernant le prêt principal de 400 000 € prévu pour la mairie, il reste 200 000 € à débloquer. En fait, le reste à la charge de la commune sur les travaux de la mairie est de 250 000 €. Le maire propose donc de débloquent 50 000 € supplémentaires en 2020 ce qui correspond aux 250 000 €. Le solde de 150 000 € sera débloquent en 2021 pour les futurs travaux.

Concernant le prêt relais de 400 000 € qui avait été pris en attendant le versement des subventions relatives au dossier des travaux de la mairie, le maire propose de rembourser 200 000 € (comme prévu au budget 2020) ce qui permettra de faire les travaux sans emprunter davantage et servira de ligne de trésorerie en attendant le versement des subventions concernant les futurs travaux. Pour à l'unanimité.

#### **6/ Investissements 2021 : autorisations de paiement avant le vote du budget**

En attendant le vote des différents budgets, des dépenses d'investissement seront à mandater sur le budget général et/ou les budgets annexes de la commune. Il est nécessaire d'autoriser sur les budgets 2021 ces dépenses d'investissement, limitées à 25% des dépenses d'investissement réalisées sur les budgets 2020. Pour à l'unanimité.

#### **7/ Questions et informations diverses**

Didier Besson fait un point sur la forêt et les ventes de bois :

- La plantation des chênes sur la parcelle 33 à Granges-sur-Baume-Hauteroche est terminée.
- L'abattage des grumes dans les parcelles 16 et 17 à Mirebel-Hauteroche sera terminé dans les prochains jours. Les parcelles 17 à 21 à Crançot-Hauteroche seront exploitées en janvier 2021 pour une vente bord de route au printemps.
- Présentation des procès-verbaux de contrôle du taux de reprise des plants (le taux de reprise doit être à minima de 80%) : Parcelle 9 Mirebel-Hauteroche taux 85%, Parcelle 31 Crançot-Hauteroche taux 79% (10 plants seront replantés à la charge de l'ONF), Parcelle 3 Granges-sur-Baume-Hauteroche taux 81%.
- Un contrat de vente est réalisé avec la scierie Moyne pour 4 chênes et 1 frêne sur Granges-sur-Baume-Hauteroche, volume 6.7m<sup>3</sup> pour 687 € ttc
- Proposition de convention de vente groupée de bois entre l'ONF et la commune pour la vente en contrat d'approvisionnement des grumes des parcelles 16 et 17 à Mirebel-Hauteroche, volume prévisionnel : 230 m<sup>3</sup>, tarif d'achat indicatif : feuillus divers de 55 à 65 € ht/m<sup>3</sup>, chênes de 110 à 140 € ht/m<sup>3</sup> bord de route.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

- Le maire lit un courrier de M. Stéphane Dole qui rappelle le besoin d'accompagnement des artisans et commerçants locaux.
- Eva Vauzeilles : Elle demande si des commerçants se sont manifestés suite à des pertes de revenus dues au confinement. Le maire répond qu'à ce jour il n'a aucune demande.
- Demande de Pascale Berthet concernant la location de la salle des fêtes de Granges-Sur-Baume-Hauteroche. Il convient de désigner une personne référente pour s'occuper de la remise des clés et de l'état des lieux lors des futures locations.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h05*